



Dédommagement demandé au propriétaire pour lui rendre la maison a

Par **nath**, le **13/05/2011** à **16:48**

Bonjour,

voilà nous sommes locataire et notre propriétaire veut vendre la maison mais ne pouvant eux meme nous donner congés car le bail se termine en juillet 2014 donc il nous a demandé de partir par nous meme afin qu'ont libèrent la maison pour pouvoir la vente doit-on exiger un dédommagement car nous nous attendions pas à devoir déménager mais si le propriétaire nous dédommage nous voulons bien lui rendre la maison mais nous ne savons pas quels dédommagement nous avons le droit merci de la réponse

Par **mimi493**, le **13/05/2011** à **19:07**

Demandez

- qu'il vous paye le déménagement, le vrai, où les déménageurs font les cartons, démontent les meubles, et remontent les meubles en remettant ce qu'il y a dans les cartons (vous vous renseignez sur les tarifs et vous demandez la prise en charge du déménagement à concurrence de cette somme majorée de 20%)
- Evidemment, par écrit, qu'il vous accorde le droit de partir sans préavis, ne devant le loyer que jusqu'à la remise des clefs (comme ça si vous trouvez votre bonheur, vous n'avez pas deux loyers à payer)
- de rendre immédiatement le dépôt de garantie
- que vous ne donnez aucune date de départ, ça dépendra de ce que vous trouverez
- qu'il fasse faire, à ses frais, un pré-EDL par huissier (pour vous permettre de voir les problèmes et de les négocier)

- un dédommagement qui dépend de votre loyer